

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de Charbonnat s'est réuni en séance ordinaire le Vendredi 5 février 2016 à 20 heures 30 à la Mairie sous la présidence de M. VOILLLOT Fabrice, Maire.

Présents : Mmes, SEGAUD N., SEGAUD S., CZEKIERDA, DUCLOUX, M.M. PRIET, BARRAL, RONDEAU, VIALLET, TILLIER, GOUOT

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 21DECEMBRE 2015

Monsieur le Maire appelle les membres du conseil municipal à se prononcer sur le compte-rendu de la séance du 06 novembre 2015. Celui-ci est approuvé à l'unanimité

Nouvelle carte scolaire

Mr le Maire explique qu'un RPI avec les communes de Thill, St Nizier et St Didier en plus des communes de Charbonnat-Detty-La Tagniere semble compromis pour l'instant, vu la fermeture de classe à St Didier : il vaut mieux attendre la rentrée 2017 pour faire des projets

Tarif de l'électricité et gestion de la salle pour les associations

Afin d'être plus équitable dans les locations de salle des fêtes, M le Maire propose de facturer l'électricité consommée pour les associations comme pour les particuliers. Désormais, les associations devront prendre contact avec la mairie afin de fixer un rendez-vous pour faire l'état des lieux, les relevés de compteurs et la passation de clés. Cette visite sera faite avant et aussi après la manifestation pour relever la consommation d'électricité, faire un contrôle de propreté et de rangement du matériel. Pour rappel la durée de location est la même pour tout le monde soit prise de clés la veille de la manifestation et restitution le lendemain ou au plus tard deux jours après. Le matériel manquant sera facturé et si la salle n'est pas rendue parfaitement propre, la mairie facturera forfaitairement 60 € si la responsable doit faire le moindre nettoyage. La mairie continue de mettre la mise à disposition de la salle gratuitement pour les associations de Charbonnat. La salle de conseil est aussi mise gracieusement à disposition, une demande sera à faire en mairie pour bloquer la date et voir pour les clés.

CCGAM : versement du Fond de Péréquation Intercommunal des Recettes Intercommunales et Communale (FPIC)

La CCGAM propose la mise en place d'un pacte de confiance, qui se traduirait par une baisse des taux habitation et foncier communaux pour contrebalancer une hausse des ces taux au niveau intercommunal. La commune toucherait un fonds de concours qui permettrait de couvrir une partie de la perte financière communale. Désormais le FPIC reviendrait comme il se doit à la commune. Afin de mieux chiffrer cette opération, Mme Barnay et Mme Henriot de la CCGAM viennent les 1^{er} mars rencontrer le conseil municipal.

Sortie patinoire

Le conseil fixe la date de la sortie patinoire le mardi 16 février 2016 : le rendez vous est à 9h sur la place

Soins de 1^{er} secours

La 1^{ere} adjointe propose d'organiser une séance de Réanimation Cardio Pulmonaire dans la salle des fêtes pour tous les habitants de Charbonnat Cette séance serait faite par des professionnels et la commune prendrait en charges les frais d'inscription.

Préparation du budget 2016

Des devis sont en attente pour :

- faire des travaux d'économie d'énergie dans la salle des fêtes :

- Faux plafond (environ 14 000 €)
 - Menuiserie (en attente)
 - Percement d'une porte au fond de la salle (en attente)
- Faire un aire de jeux clos pour les enfants

Des devis sont faits pour la voirie :

- Chemin des guinettes : 5600 €
- Route des menetraux : 3800 €
- Route de collonge : 12000€

Et des devis sont en attente pour la route des bruyères

Des devis sont en attente pour la réalisation d'un ossuaire et pour le relevage des tombes abandonnées

Des devis sont à réaliser pour les travaux de mise en conformité des bâtiments publics (salle des fêtes, wc public, école, église) concernant l'accessibilité

Chapiteau de la ccam

Une réunion s'est tenue afin que les anciennes communes de la ccam puissent récupérer le chapiteau intercommunal : la plupart des communes concernées sont intéressées, le budget serait d'environ 450 € la première année. Chaque commune membre aurait une location gratuite par an, les associations des communes adhérentes pourront le louer pour 120 €, pas de location aux particuliers

Informations diverses

Mme Sylvie Segaud et Isabelle Ducloux s'occupent de l'aménagement de la place et de la réalisation de l'aire de jeux

M Joe Viallet et Michel Rondeau sont chargés de vider les livres de la bibliothèque

CHARBONNAT, le 19 février 2015

Le Maire,

